

AVENANT

A LA CONVENTION DE COOPERATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE 2014-2016 FIXANT LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2016

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, domicilié Hôtel du Département 93006 BOBIGNY Cedex, représenté par Monsieur Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental, agissant en vertu de la délibération n° de la commission permanente du Conseil départemental en date du

ci-après dénommé le Département, d'une part,

ET :

LA COMMUNE DE NOISY-LE-SEC domiciliée Hôtel de Ville, Place du Maréchal Foch, 93130 NOISY-LE-SEC représentée par son Maire, Monsieur Laurent Rivoire, agissant en vertu de la délibération n° du Conseil municipal en date d u

ci-après dénommée la commune, d'autre part

Il est exposé et convenu ce qui suit.

En application des articles 3 et 4 de la convention de coopération culturelle et patrimoniale entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la commune de Noisy-le-Sec le présent avenant est conclu pour l'année 2016.

Article 1 - Programme d'actions

Pour l'année 2016, les deux parties conviennent de retenir dans le cadre de la convention les actions suivantes :

au titre de l'axe 2 *Mettre au cœur de l'ambition culturelle et des projets du territoire la remobilisation des publics, adolescents, jeunes adultes, seniors et publics dits « éloignés » notamment,*

- actions d'éducation artistique et culturelle conçues par le centre d'art la Galerie : ateliers croisés avec des adolescents âgés de 12 à 17 ans autour de projets sur supports numériques, en lien avec le service numérique de la médiathèque, dans des processus participatifs collectifs. Les intervenants sont Vanina Gere, spécialiste d'art contemporain, critique d'art et enseignante en histoire des arts à Nancy, Sylvia Fredriksson, spécialisée en hypermédia à Paris 8 et artiste numérique, Julien Duc-Maugé, directeur du centre d'art Synesthésie à Saint-Denis, les contributeurs du Bondy Blog : 5 400 euros,

au titre de l'axe 1 *Valoriser l'ensemble des patrimoines noiséens, et développer des outils de connaissance et des actions de valorisation culturelle à l'attention des publics et des habitants :*

- projet *Les Quartiers noiséens – L'histoire de Noisy-le-Sec à travers ses quartiers*, en partenariat avec les associations Résonance urbaine et Noisy-le-Sec Histoire(s) et le photographe Éric

Garault, autour de l'ancienne usine du Comptoir Lyon-Alemand-Louyot-Engelhard située dans le quartier du Petit Noisy : recueil de mémoires ouvrières (sonores, iconographiques, écrites, orales) accompagné de recherches en archives, balades urbaines dans la ville, et restitution sous la forme d'une exposition : 3 000 euros,

Article 2 - Financement

Sur la base de ce programme annuel d'actions, le Département attribue à la commune de Noisy-le-Sec une subvention d'un montant de 8 400 euros, pour l'année 2016.

Fait à Bobigny, le

Pour la commune de Noisy-le-Sec,
le Maire,

Pour le Département
Le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
la Vice-Présidente,

Laurent Rivoire

Meriem Derkaoui